

Aux médecins et pharmaciens

Berne/Liebefeld, 27. Oktober 2005

## **Recommandations communes de la FMH et de la SSPh aux médecins et pharmaciens.**

### **Grippe aviaire et grippe saisonnière : calmer la population.**

Information du 27 octobre 2005

Pour faire suite à notre circulaire du 14 octobre dernier, nous pouvons vous communiquer officiellement que l'OFSP, la FMH et la SSPh auront désormais chaque semaine une conférence téléphonique de coordination, à la suite de laquelle nous vous communiquerons si nécessaire une mise à jour de nos recommandations communes.

#### **Situation actuelle en matière de grippe aviaire**

Le virus H5N1 apparaît dans de nouveaux élevages de volailles dans divers pays, mais il n'y a que très peu de nouveaux cas de transmission à l'homme. En Europe, on a constaté plusieurs cas de grippe aviaire, mais aucune transmission à l'homme. Les recommandations en matière de mesures sanitaires aux éleveurs de volaille et personnes en contact direct, prévention de contamination, désinfection, etc. sont donc en premier ressort l'affaire de l'Office vétérinaire fédéral. Dès la semaine prochaine, nous vous transmettrons également des informations coordonnées avec ce secteur.

La grippe aviaire peut survenir en tout temps dans un élevage suisse. Nous prévoyons d'anticiper cette probabilité en produisant d'avance des fiches d'avis à la population, en collaboration avec l'Association suisse des vétérinaires et l'Office vétérinaire fédéral, afin d'éviter toute panique infondée.

#### **Tamiflu**

La firme Roche a décidé d'interrompre la livraison de Tamiflu aux grossistes afin d'assurer sa disponibilité au moment où la grippe saisonnière humaine sera présente.

Notre position à ce sujet est la suivante :

- Il n'y a en effet dans l'immédiat **aucune indication reconnue justifiant la prescription et la remise de Tamiflu, et ceci indépendamment de la nationalité du patient et du médecin prescripteur** (des demandes sont parvenues de l'étranger ou de patients de passage).
- Une prescription et remise ciblées s'imposent, car il serait évidemment problématique de se trouver face à une pénurie de Tamiflu au moment où surviendra la grippe saisonnière.
- Nous avons pris contact avec la maison Roche car le message public « *Roche bloque la fourniture de Tamiflu !* » est à notre avis très dangereux : il est précisément de nature à provoquer des réactions irrationnelles et par exemple l'approvisionnement par des charlatans sur internet.

## Vaccin contre la grippe saisonnière

Les fabricants produisent des quantités de vaccins en se basant sur la demande de l'année précédente. Cette année, 1,26 millions de doses ont été mises sur le marché suisse. Comme chaque année, il y a un moment où les stocks sont épuisés. Habituellement, c'est le cas vers la mi-décembre.

Visiblement, l'inquiétude dans le public a poussé un certain nombre de personnes à se vacciner cette année, alors qu'elles n'appartiennent à aucun groupe à risque et ne le faisaient pas les années précédentes.

Les professionnels qui soignent les malades à risques ont certainement fait le nécessaire depuis longtemps et nous partons du principe que ces derniers sont déjà vaccinés, ou que les stocks nécessaires sont présents dans les cabinets et les entreprises.

Nous vous prions cependant, autant que possible, de ne plus vacciner pour le moment que des personnes appartenant vraiment aux groupes à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, malades chroniques et personnel soignant<sup>1</sup>). *[Voir aussi post-scriptum]*

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien en faveur de la santé publique, dans cette période de tension.



Dr. Jacques de Haller  
Président FMH



Dominique Jordan  
Président SSPh

PS: Pour celles et ceux, dont les pharmaciens, qui n'auraient pas encore reçu l'information d'autre source, nous rappelons que **le 4 novembre prochain est prévue la « Journée annuelle de vaccination contre la grippe »**. Le sens de cette action est de sensibiliser les personnes à risque sur l'utilité de se vacciner, car il y a encore trop de décès évitables dus à la grippe saisonnière chaque année en Suisse. Même dans le cadre de cette journée, pour cette année, les mesures évoquées ci-dessus (priorité des groupes à risque) devront être évidemment tout particulièrement prises en compte.

---

<sup>1</sup> Voir la circulaire du 17 octobre de Mme Prof. Claire-Anne Siegrist, Présidente de la Commission fédérale pour les vaccinations, intitulée : « Menace de grippe aviaire et vaccination contre la grippe : recommandations »